

Installations classées
Demande de modification des conditions d'exploitation
d'une carrière de kaolin (extension)

Commune de LARNAGE (26)



Lettre de demande

1 – Préambule	7
2 – Présentation du demandeur	9
2.1. Identification du demandeur.....	10
2.2. Présentation du Groupe.....	10
3 – Présentation du site et contrôles	13
3.1. Historique	14
3.2. Etat actuel de la carrière	15
3.3. La production de la carrière	22
3.4. Contrôles.....	22
4 – Présentation du projet de modification des conditions d’exploitation et de prolongation.....	24
4.1. Localisation du site et délimitation parcellaire	25
4.2. Motivation du projet de modification des conditions d’exploitation.....	28
4.3. Motivations du projet de prolongation	28
4.4. Nature et exploitabilité du gisement	35
4.5. Modalités de l’exploitation de la carrière pendant la période de prolongation.....	36
5 – Impacts sur l’environnement pendant la période de prolongation	39
5.1. Paysage	40
5.2. Trafic	40
5.3. Milieux naturels.....	40
5.4. Bruits et vibrations	40
5.5. Les eaux.....	40
5.6. Climatologie.....	42
5.7. Agriculture	42
5.8. Pollution atmosphérique	42
6 – Remise en état du site.....	43
6.1. Remise en état du site.....	44
7 – Garanties financières	47
7.1. Modalités de mise en œuvre des garanties financières pendant la durée de prolongation.....	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Les structures du Groupe DELMONICO DOREL	12
Figure 2 – Cartes de situation géographique.....	16
Figure 3 – Vue aérienne du site et de son environnement (source : Mission IGN – 2016)	17
Figure 4 – Vue aérienne zoomée du site (source : Mission IGN – 2016)	18
Figure 5 – Vue générale du site et de son environnement (source : Mission 4 Vents – juillet 2018)	19
Figure 6 – Plan topographique du site actuel	20
Figure 7 – Vues d’avion du site et de son environnement (source : Mission 4 Vents – juillet 2018)	21
Figure 8 – Plan cadastral.....	26
Figure 9 – Cartes des sites Natura 2000 (source NATURE Consultants)	31
Figure 10 – Carte des ZNIEFF (source : NATURE Consultants).....	32
Figure 11 – Carte des zones humides proches (source : NATURE Consultants).....	33
Figure 12 – Carte des ENS proches (source : NATURE Consultants)	34
Figure 13 – Plan de phasage pendant la durée de la prolongation	38
Figure 14 – Plan de principe de la remise en état (extrait du dossier de Demande de 2001)	45
Figure 15 – Plan de remise en état.....	46
Figure 18 – Fiche de calcul du montant des garanties financières	50
Figure 19 – Garanties financières – Phase quinquennale n°1	51

La Ravicole - 26 140 ANDANCETTE

Tél : 04 75 03 11 00 - Fax : 04 75 03 18 44

Email : dd@deldo.net

SERVICE COMMERCIAL

Tél : 04 74 84 88 88 - Fax : 04 74 84 88 89

Email : commerce@deldo.net

www.delmonico-dorel.com

Monsieur le Préfet
DDPP
33 avenue de Romans
BP 96
26904 Valence cedex 9

Objet : Demande de prolongation d'autorisation « Installations Classées »
Demande de modification des conditions d'exploitation (extension)
Carrière de kaolin
Commune de LARNAGE (26)

Référence : Code de l'environnement – articles R 122-3 et R 181-49

Monsieur le Préfet,

En application du Code de l'Environnement, et conformément aux dispositions des articles R 122-3 et R 181-49 de ce code, je soussigné,

Monsieur Dominique DOREL, agissant en qualité de **Président** de la société :

DELMONICO DOREL CARRIERES
La Ravicole
26140 ANDANCETTE

Code APE	:	0812Z
N° SIRET	:	483 182 010 00023
Téléphone	:	04 75 03 11 00
Télécopie	:	04 75 03 18 44
N° registre du commerce	:	Romans B 483 182 010

.../...

.....
Albon (26)

Tél : 04 75 03 15 00 - Fax : 04 75 03 39 14

Beauchastel/Le Cheylard (07)

Tél : 04 75 85 62 96 - Fax : 04 75 85 67 24

Sablons (38)

Tél : 04 74 84 24 23 - Fax : 04 74 84 26 85

Saint Julien Molin Molette (42)

Tél : 04 77 51 56 83 - Fax : 04 77 51 57 51

La Ravicole - 26 140 ANDANCETTE

Tél : 04 75 03 11 00 - Fax : 04 75 03 18 44

Email : dd@deldo.net

SERVICE COMMERCIAL

Tél : 04 74 84 88 88 - Fax : 04 74 84 88 89

Email : commerce@deldo.net

www.delmonico-dorel.com

ai l'honneur de solliciter :

- la modification des conditions d'exploitation de mon site (extension vers le Nord de 5 200 m² de ma carrière de kaolin, déjà autorisée sur la commune de LARNAGE) ;
- la prolongation de la durée de l'autorisation d'exploitation de ma carrière.

L'extension souhaitée relève d'un examen au cas par cas. Le cerfa est inséré ci-après.

Nous verrons dans le dossier ci-joint que l'extension de l'exploitation n'aura pas d'incidences négatives notables sur l'environnement.

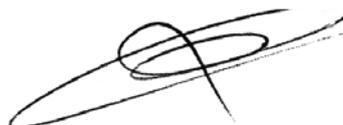
Vous trouverez également ci-après les éléments constitutifs de la demande de prolongation.

Par la présente, DELMONICO DOREL CARRIERES s'engage à respecter les engagements formulés dans ce dossier.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, **Monsieur le Préfet**, l'assurance de ma haute considération.

Fait à ANDANCETTE, le 21 Octobre 2019

**Le Président,
Dominique DOREL**



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
11 décembre 2019

Dossier complet le :
11 décembre 2019

N° d'enregistrement :
20190702

1. Intitulé du projet

Modification des conditions d'exploitation d'une carrière (extension du périmètre de l'autorisation de 5 200 m²) et prolongation de la durée de l'exploitation.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DELMONICO DOREL CARRIERES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DOREL Dominique, Président

RCS / SIRET

4 8 3 1 8 2 0 1 0 0 0 0 2 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement c) Extensions inférieures à 25 ha des carrières soumises à autorisation mentionnées par la rubrique 2510 de la nomenclature des ICPE	Extension du périmètre autorisé de 5 200 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société DELMONICO DOREL CARRIERES est autorisée à exploiter une carrière de kaolin, sur la commune de LARNAGE, par l'arrêté préfectoral n°01-5886 en date du 7 décembre 2001.

Le gisement possède des qualités physico-chimiques très recherchées.

L'autorisation arrive à échéance en 2021 et il reste peu de gisement à exploiter dans l'emprise aujourd'hui autorisée.

La carrière fournit en kaolin l'usine de LAFARGE-HOLCIM au Teil pour la confection de ciment blanc et l'entreprise NOVOCERAM à Saint-Vallier.

Le gisement présent au Nord immédiat du site semble de même qualité que celui aujourd'hui extrait. C'est pourquoi la société DELMONICO DOREL CARRIERES souhaite étendre son site vers le Nord, pour une surface de 5 200 m² (soit moins de 20 % de la surface actuellement autorisée).

Cela permettra d'exploiter le kaolin pendant encore 5 ans au rythme d'exploitation actuel. C'est pourquoi une demande de prolongation de la durée d'autorisation est également demandée.

L'extension envisagée n'entraînera pas d'incidences négatives notables sur l'environnement comme démontré dans le rapport ci-joint.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension vise à maintenir la production du gisement industriel de kaolin pour encore quelques années.

Les propriétés physico-chimiques du gisement sont utilisées par des entreprises historiques (LAFARGE-HOLCIM et NOVOCERAM) implantées localement et dont la maîtrise de leur process de fabrication nécessite l'utilisation d'une argile de qualité et de proximité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'exploitation du kaolin sur les terrains de l'extension nécessitera des travaux préalables de débroussaillage et de décapage.

Ces travaux se feront à l'avancée de l'exploitation et non en une seule fois.

La terre de découverte sera extraite à la pelle et mise en cordon dans l'attente de son utilisation dans le cadre de la remise en état.

L'exploitation du kaolin sur les terrains de l'extension est prévue sur une durée de 5 ans, remise en état incluse.

L'exploitation du kaolin sur les terrains de l'extension se fera de la même manière que l'exploitation actuelle : le gisement sera extrait à l'aide d'engins mécaniques, puis criblé dans des installations mobiles présentes sur le carreau, puis commercialisé.

La remise en état du site se fera de manière coordonnée à l'exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'extension souhaitée permettra d'extraire environ 50 000 m³ de kaolin.

Le rythme d'exploitation sera au maximum 48 000 tonnes par an, comme actuellement.

Le trafic et les nuisances liées à l'exploitation du site resteront donc identiques à aujourd'hui.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La carrière est aujourd'hui autorisée par l'arrêté préfectoral n°01-5886 en date du 7 décembre 2001.

L'extension souhaitée ne constitue pas une modification notable. Ce projet fera l'objet d'une modification de l'arrêté préfectoral d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'extension de carrière demandée	5 200 m ²
Surface réellement exploitable sur l'extension demandée	4 450 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "La Bouvatte et les Rennes"
Commune de LARNAGE (26)

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 ° 51 ' 28 " E; Lat. 45 ° 6 ' 7,99 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

La carrière concernée par le projet d'extension est autorisée par l'arrêté préfectoral n°01-5886 en date du 7 décembre 2001.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 n°2602 "Ilot granitique de Saint-Vallier Tain l'Hermitage".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains de l'extension souhaitée se trouvent en dehors de toute zone humide. La bordure Nord-Est de la carrière aujourd'hui autorisée est incluse dans la zone humide du ruisseau de Crozes.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Exploitation de 50 000 m3 de kaolin.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Défrichage de 4 450 m ² de boisements sans intérêt pour la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Exploitation du gisement sur environ 4 450 m ² de terrains aujourd'hui boisés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains du projet sont en zone 3 de sismicité (modérée).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic de camions identique au trafic actuel de la carrière.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit sur le site seront les mêmes qu'aujourd'hui : engins, installations de traitement et camion. Les nuisances sonores resteront inchangées car le même matériel sera utilisé et le même mode d'exploitation sera conservé.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emissions de poussières possibles. Les sources seront les mêmes qu'actuellement : les engins, les installations de traitement et les camions. Les mesures prises aujourd'hui pour limiter les envols seront maintenues sur les terrains de l'extension.</p> <p>Emissions de gaz à effet de serre par les engins et camions.</p> <p>Pas d'augmentation des émissions de poussières ni des gaz à effet de serre car pas de modification de l'exploitation du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement pluviales du site sont et seront dirigées dans un fossé composé de plusieurs petits bassins de décantation. Les eaux décantées sont ensuite dirigées vers le ruisseau situé à l'Est du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La carrière actuellement exploitée par DELMONICO DOREL CARRIERES se trouve en limite de la carrière de kaolin exploitée par la société FAYOL. Ces deux activités ont des effets cumulés en matières de bruit, poussières, trafic et paysage. L'extension de la carrière de DELMONICO DOREL CARRIERES n'engendrera pas plus d'incidence cumulée qu'actuellement. En effet, la poursuite de l'exploitation se fera dans les mêmes conditions qu'actuellement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

On se reportera au chapitre 5 du rapport ci-joint.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La carrière de LARNAGE exploitée par la société DELMONICO DOREL CARRIERES a été dernièrement autorisée en 2001. Cette autorisation a fait l'objet d'une étude d'impact.

Les terrains de l'extension souhaitée ont fait l'objet d'un diagnostic des milieux naturels, joint en annexe 2 du document des annexes ci-joint.

Etant donné que les terrains du projet seront exploités sur les mêmes principes que la carrière actuelle et que les impacts sur l'environnement resteront inchangés, le projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

On trouvera en annexe 2 du document des annexes le diagnostic de milieux naturels réalisé dans le cadre du projet.
On trouvera en annexe 3 les dernières mesures de bruit réalisées dans le cadre du suivi de la carrière actuelle.
On trouvera en annexe 4 l'avis du Maire et des propriétaires des terrains sur la remise en état du site.
On trouvera en annexe 5 le justificatif de la maîtrise foncière des terrains de l'extension.

Le rapport ci-joint complète le présent cerfa et explique pourquoi le projet d'extension n'entraînera pas d'incidences négatives notables sur l'environnement. Il présente également les modalités d'exploitation pendant la période de prolongation demandée.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

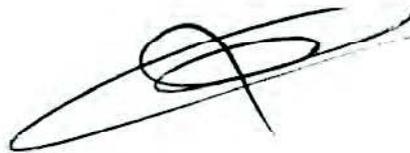
Fait à

ANDANCETTE

le,

21 octobre 2019

Signature





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

4

Extensio
n

Nom de la voie

RD 132

La Ravicole

Code postal

26140

Localité

ANDANCETTE

Pays

Tél

04 75 03 11 00

Fax

04 75 03 18 44

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

DESCORMES

Prénom

Hadrien

Qualité

Responsable Développement Foncier

Tél

06 73 53 52 59

Fax

Courriel

hdescormes@deldo.net

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

La société DELMONICO DOREL CARRIERES est autorisée à exploiter une carrière de kaolin, sur la commune de LARNAGE, au lieu-dit « La Bouvatte et Les Rennes », par l'arrêté préfectoral n°01-5886 en date du 7 décembre 2001.

Il s'agit d'un gisement industriel identifié par le Schéma des Carrières de la Drôme. Ses propriétés physico-chimiques sont très recherchées par certaines entreprises historiques implantées localement.

L'arrêté préfectoral d'autorisation de la carrière arrive à échéance en décembre 2021. Il reste aujourd'hui peu de gisement de qualité répondant aux besoins industriels à exploiter dans l'emprise de l'autorisation.

Or, la demande en kaolin dans le secteur reste importante. DELMONICO DOREL CARRIERES fournit l'usine de LAFARGE-HOLCIM au Teil pour la confection de ciment blanc et l'entreprise NOVOCERAM, important fabricant français du secteur céramique.

Les terrains situés au Nord immédiat du site présentent le même gisement de kaolin que celui exploité par DELMONICO DOREL CARRIERES. C'est pourquoi la société souhaite étendre son site vers le Nord, pour une surface de 5 200 m². Cela permettra d'exploiter un volume de kaolin d'environ 90 000 m³ correspondant à 5 ans d'exploitation.

Cette petite extension n'entraînera pas d'incidences négatives notables sur l'environnement, comme démontré dans le présent rapport.

Par ailleurs, l'arrêté préfectoral actuel arrivant à échéance dans deux ans, la société DELMONICO DOREL CARRIERES demande donc que l'autorisation soit prolongée de 5 ans.

Le présent rapport vise à :

- présenter la modification du périmètre souhaitée et démontrer l'absence d'incidences supplémentaires sur l'environnement ;
- présenter la demande de prolongation.

2.1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Raison sociale	:	DELMONICO DOREL CARRIERES
Forme juridique	:	SAS
Capital	:	5 200 000 €
Siège social	:	La Ravicole – 26140 ANDANCETTE
Tél.	:	04 75 03 11 00
Fax	:	04 75 03 18 44
N° SIRET	:	483 182 010 00023
Code APE	:	0812Z
N° Registre du commerce	:	483 182 010 RCS Romans

➤ **Signataire de la demande**

Nom - Prénom	:	DOREL Dominique
Nationalité	:	Française
Qualité	:	Président
Domicile	:	Andancette

➤ **Etablissement concerné par la demande**

Nom	:	Carrière de Larnage
Adresse	:	LARNAGE (26)
Activité	:	Carrière de kaolin

2.2. PRÉSENTATION DU GROUPE

La première trace de l'existence de l'entreprise DELMONICO DOREL remonte à 1899, à ANDANCETTE, avec l'arrière-grand-père de Bernard DELMONICO et de Dominique DOREL. Depuis, l'entreprise familiale a développé ses activités en restant fidèle à ses valeurs et à son savoir-faire : approvisionner le marché local en matériaux pour les chantiers du bâtiment et des travaux publics.

Extraction, fabrication, commercialisation... Le Groupe DELMONICO DOREL est aujourd'hui devenu un acteur local majeur de la production et de la distribution de matériaux de construction. Il demeure néanmoins une entreprise familiale, profondément ancrée dans le tissu économique et social de la région. Témoins, les quelques 220 collaborateurs qui le composent, fidèles au même savoir-faire et aux mêmes valeurs.

Avec à ce jour plus de 25 sites sur la région Rhône-Alpes Auvergne, le groupe DELMONICO DOREL est présent sur 8 secteurs d'activité, de la production à la distribution, pour répondre à tous les besoins des clients du Bâtiment et des Travaux Publics.

Les différentes entités du Groupe DELMONICO DOREL sont les suivantes :

- DELMONICO DOREL CARRIERES : extraction et production de granulats
- DP GRANULATS : logistique granulats et plates-formes multimodales ;
- DELMONICO DOREL BETON : fabrication de béton prêt à l'emploi ;
- ALBON PREFABRIQUE : fabrication d'éléments en béton ;
- DELMONICO DOREL NEGOCE : négoce de matériaux de construction ;
- DDM : Transport fluvial ;
- DELMONICO DOREL TRANSPORT : transport routier ;
- DELMONICO DOREL MAINTENANCE et MIC MAINTENANCE : prestations de services liées à l'exploitation d'un site ;
- DELTAMAT : matériel de mine et carrière ;
- TRUCKS 3D : entretien et réparation de poids-lourds.

On trouvera ci-après, une figure présentant les différentes structures qui composent le Groupe DELMONICO DOREL.

2.2.1.DELMONICO DOREL CARRIERES

Métier historique du Groupe, l'extraction et la production de granulats sont réparties aujourd'hui le long du Rhône sur plusieurs carrières exploitant des ressources naturelles de deux types : les carrières alluvionnaires et celles de roches massives. Les principales sont la carrière alluvionnaire d'Albon (Nord Drôme), la carrière de Livron / Beauchastel (Drôme-Ardèche) et la carrière de roche massive de Saint-Julien-Molin-Molette / Colombier (Sud Loire).

Depuis plus de 25 ans l'entreprise a axé sa stratégie logistique sur le transport fluvial avec comme principaux sites : les plates-formes multimodales DELMONICO DOREL CARRIERES de Sablons (Ouest Isère), de Beauchastel (Ardèche) et de DP Granulats au Port de Lyon Édouard Herriot.



DELMONICO-DOREL CARRIERES

Métier historique du Groupe, l'extraction et la production de granulats sont réparties aujourd'hui le long du Rhône sur plusieurs carrières exploitant des ressources naturelles de deux types : les carrières alluvionnaires et celles de roches massives. Les principales sont la carrière alluvionnaire d'Albon (Nord Drôme) et la carrière de roche massive de St-Julien-Molvin-Molette (Sud Loire).

DP GRANULATS MATERIAUX

Depuis plus de 20 ans l'entreprise a axé sa stratégie logistique sur le transport fluvial avec comme principaux sites : les plates-formes multimodales Delmonico Dorel Carrieres de Sablons (Ouest Isère), de Beauchastel (Ardèche) et de DP Granulats au Port de Lyon Édouard Herriot.



ALBON PREFABRIQUE BETON PRÉ FABRIQUÉ

Prolongement logique de son savoir-faire dans la fabrication du granulat et du béton, Delmonico Dorel propose également une gamme de produits béton préfabriqués : blocs béton, poutrelles, poutres, entretoises, produits isolants... L'unité de fabrication entièrement automatisée d'Albon Préfa, dans la Drôme, est devenue un centre d'approvisionnement important des régions de la région.



DELMONICO-DOREL BETON

Autre activité du groupe : la fabrication de bétons prêts à l'emploi. Avec 3 sites de production performants (Centrales de Tence et du Puy en Haute Loire, du Chevillard en Ardèche), le groupe propose une gamme élargie de bétons prêts à l'emploi, du béton normalisé classique aux bétons spécifiques (bétons désactivés, chapes liquides, bétons hautes performances).



DELMONICO-DOREL MAINTENANCE

Pour optimiser son expérience dans l'industrie des carrières et élargir ses compétences, le Groupe Delmonico Dorel propose également avec Delmonico Dorel Maintenance et MIC Maintenance toutes les prestations de services liées à l'exploitation d'un site : montage, modification et maintenance d'installations industrielles.

MIC MAINTENANCE



DDM TRANSPORT FLUVIAL

Avec cette société créée en 1990, Delmonico Dorel a fait le choix stratégique d'investir dans le transport fluvial sur le bassin Rhône-Saône, avec plusieurs bateaux comme le « PIERRE et PAUL » pouvant convoyer jusqu'à 4000 tonnes de matériaux et la péniche « DELTA » de 1300 tonnes. Le résultat ? Une activité qui permet aujourd'hui de reporter de la route au fleuve de gros tonnages de transport entre les différentes plateformes logistiques de Lyon à Arles.



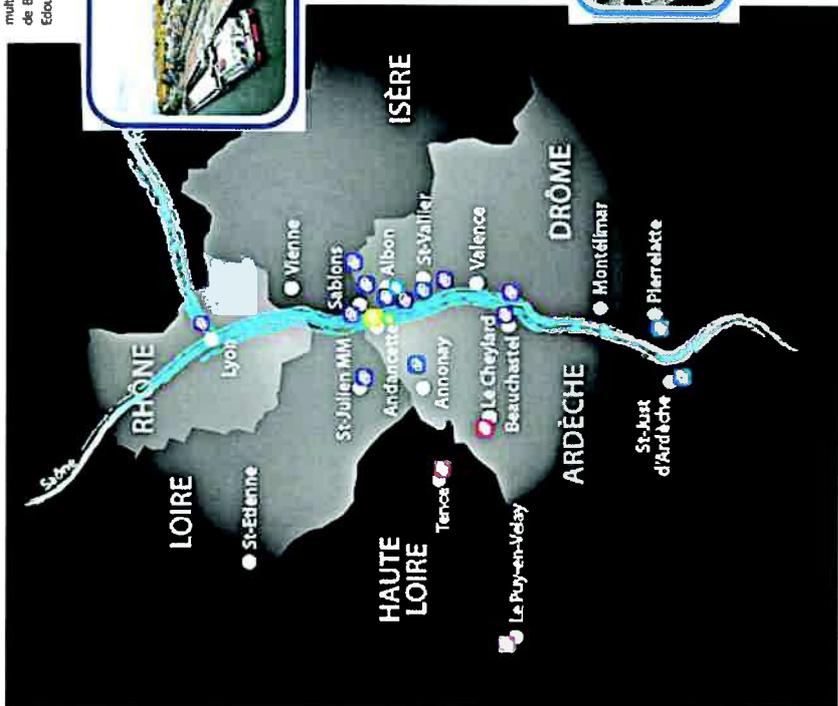
DELMONICO-DOREL TRANSPORT

Les matériaux produits et distribués par le groupe Delmonico Dorel sont des matériaux de proximité et le transport routier reste incontournable pour assurer la livraison jusqu'au client final. Pour garantir un service rapide et de qualité, l'entreprise dispose d'une flotte récente de camions bennes de 35 à 44 tonnes ainsi que des camions plateaux et des grues capables de manipuler et d'écouler au plus près des chantiers tous les matériaux de construction. Ce service est complété par l'affrètement de transporteurs répondant aux exigences de sécurité et de qualité environnementales du Groupe afin de satisfaire l'ensemble des besoins de nos clients.



DELMONICO-DOREL NEGOCIE

Avec plusieurs surfaces de vente sous l'enseigne Gedimat (Davézieux, Saint Vallier, Pierrelatte, Saint Just d'Ardèche, etc.), le Groupe Delmonico Dorel étend ses activités au-delà de ses marchés industriels et alimente régulièrement les professionnels du BTP et les clients particuliers avec ses négociés de matériaux de construction.



3.1.HISTORIQUE

3.1.1.Le gisement de kaolin dans ce secteur

Le kaolin est une argile blanche, friable et réfractaire composée principalement de silicates d'aluminium.

Localement, l'exploitation du kaolin remonte au 19^{ème} siècle.

Les gisements de kaolin étaient utilisés sur la commune de LARNAGE et ses alentours pour la fabrication de poteries, essentiellement de la vaisselle et d'autres objets utilitaires. Une technique de céramique à pâte blanche et glaçure jaune, connue sous le nom de « service jaune de Larnage » avait été développée.

Malgré la disparition de nombreux potiers, de petits exploitants ont continué à extraire la terre réfractaire et le kaolin. La terre blanche était livrée aux fabriques locales de briques réfractaires à LARNAGE ou Tain-l'Hermitage. Le kaolin était également livré dans la région de Saint-Uze, où s'était développée l'industrie de la céramique au 19^{ème} siècle (l'entreprise REVOL PORCELAINE fabrique toujours sa production à Saint-Uze).

➤ Exploitations de carrières

Jusque dans les années 2000, 3 carrières exploitaient cette ressource singulière localement :

- le site de « bois de 15 ans » sur la commune de Saint-Barthélémy de Vals, exploité par la société Romanat & Bégot ;
- les sites de « La Bouvatte et Les Rennes », sur la commune de LARNAGE exploités par les sociétés Romanat & Bégot et FAYOL.

Depuis, seules les exploitations de LARNAGE subsistent et sont aujourd'hui exploitées par les Entreprises FAYOL et DELMONICO DOREL CARRIERES (voir la vue aérienne présentée ci-après).

➤ Utilisations du kaolin

La société FAYOL fabrique depuis 1840 des fours à bois culinaires 100% en terre cuite réfractaire. Toute la fabrication est issue de la terre blanche des carrières de Larnage. Cette maîtrise, reconnue par l'état français, vaut d'être classé Entreprise du Patrimoine Vivant.

La société DELMONICO DOREL extrait et commercialise ces sables et argiles pour :

- la fabrication de ciment blanc par l'usine LAFARGE-HOLCIM du Teil depuis plus de 30 ans ;
- la fabrication de carrelage par l'entreprise NOVOCERAM (l'histoire de NOVOCERAM commence en 1863 à Saint-Vallier-sur-Rhône (26), une société qui n'a jamais cessé de grandir jusqu'à devenir aujourd'hui l'un des plus importants fabricants français du secteur céramique).

3.1.2. La carrière de DELMONICO DOREL CARRIERES

Par arrêté préfectoral n°01-5886 en date du 7 décembre 2001, la SARL ROMANAT TP a été autorisée à exploiter, pour une durée de 20 ans, une carrière de kaolin sur le territoire de la commune de LARNAGE, au lieu-dit « La Bouvatte et Les Rennes ». On trouvera une copie de cet arrêté en annexe 1.1 du document des annexes ci-joint.

L'arrêté préfectoral n°08-3215 du 24 juillet 2008 autorise le changement d'exploitant au nom de la société DELMONICO DOREL CARRIERES. On trouvera une copie de cet arrêté en annexe 1.2 du document des annexes ci-joint.

Les caractéristiques de l'autorisation sont les suivantes :

- superficie : 2,7 ha ;
- production annuelle maximale : 48 000 tonnes ;
- durée : 20 ans ;
- installations de broyage, concassage et criblage autorisées pour une puissance de 607 kW ;
- cote limite en profondeur : 204 m NGF.

On trouvera ci-après :

- des cartes de situation géographique ;
- des vues aériennes qui montrent l'emprise du projet de demande de modification et de prolongation (incluant le périmètre aujourd'hui autorisé et l'extension souhaitée au Nord).

3.2. ETAT ACTUEL DE LA CARRIERE

On trouvera ci-après, un plan topographique à jour de la carrière avec la délimitation de l'autorisation de 2001 (périmètre bleu) et l'emprise de l'extension souhaitée (périmètre rouge). La prolongation demandée porte sur ces deux périmètres.

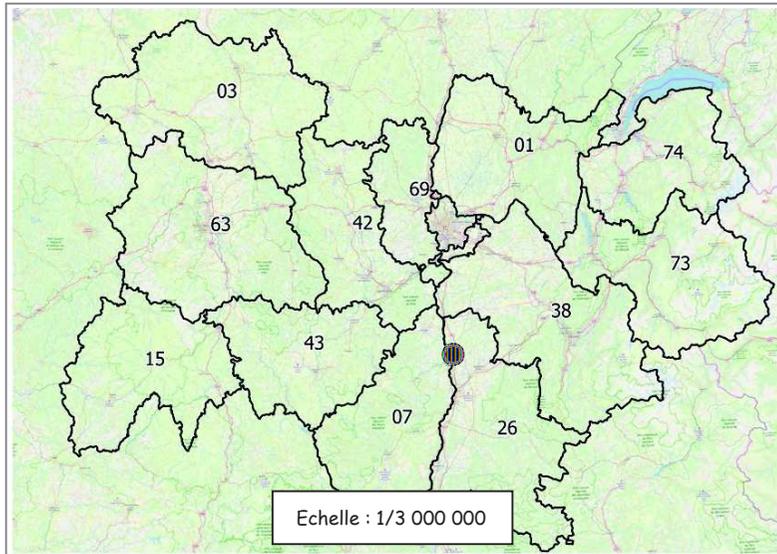
L'exploitation a lieu aujourd'hui en partie Nord du site.
Les matériaux extraits sont criblés dans l'installation présente sur le carreau du site. Ils sont ensuite stockés sous abris, près de l'entrée du site.

On se reportera aux vues d'avion insérées ci-après.

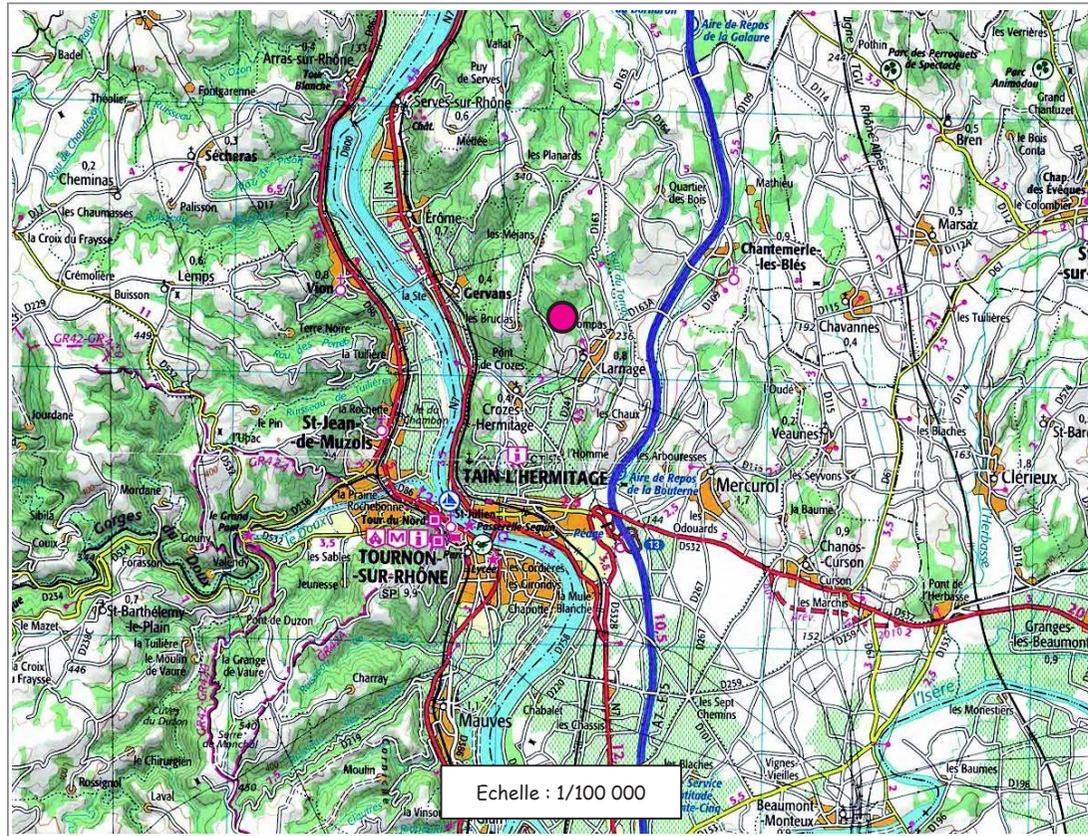
Cartes de situation géographique



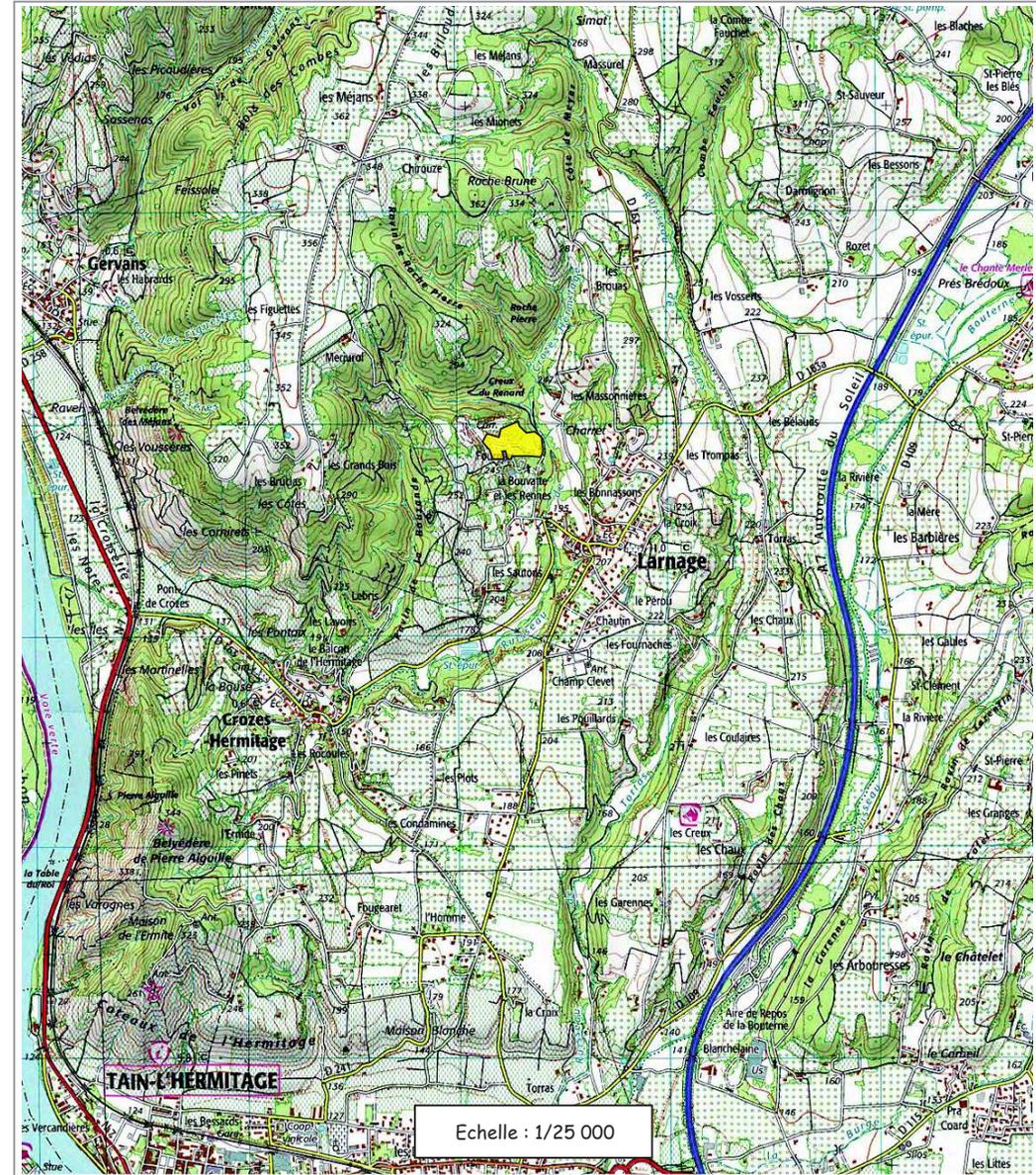
Limite de la demande de prolongation



Echelle : 1/3 000 000



Echelle : 1/100 000



Echelle : 1/25 000

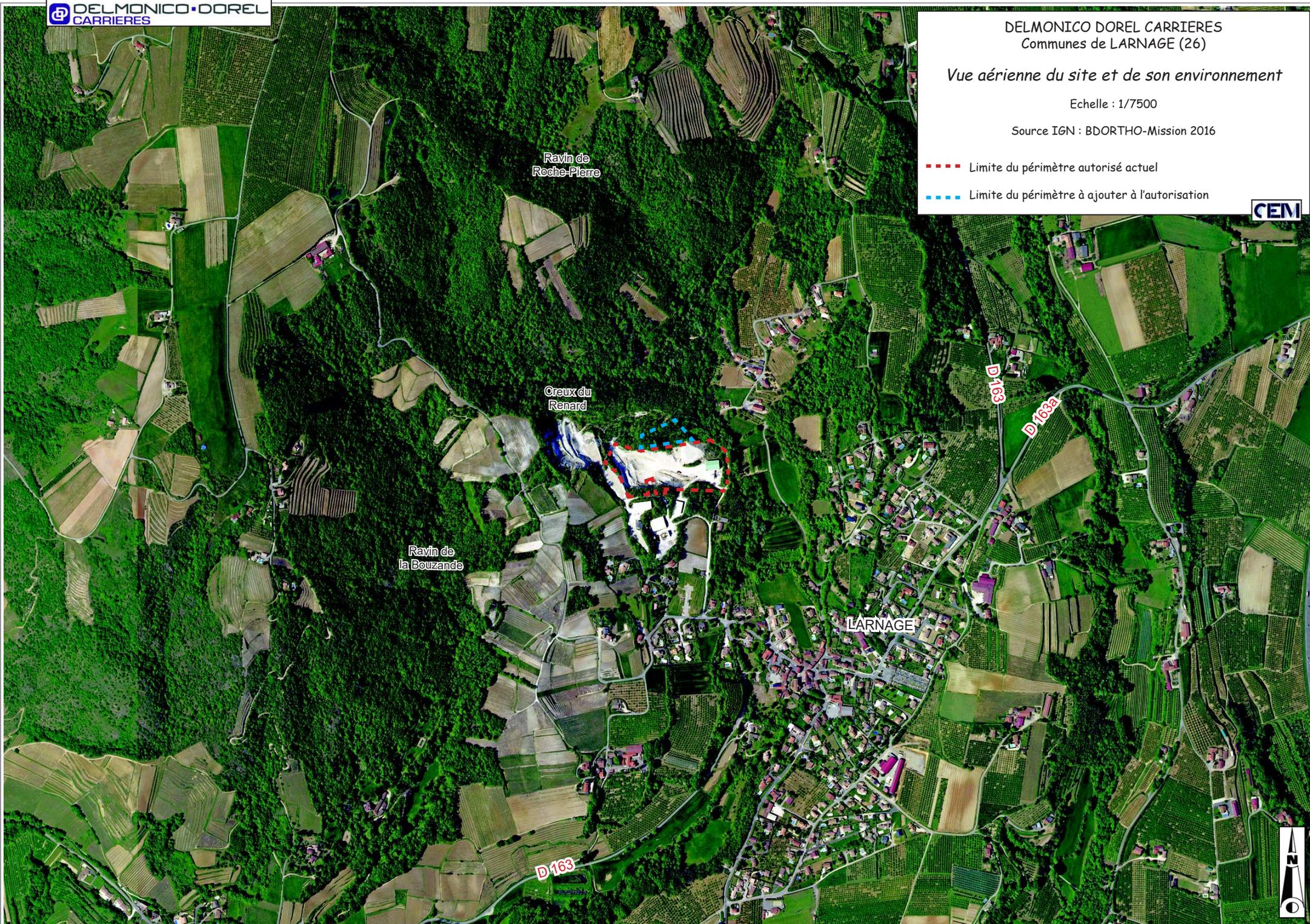
Vue aérienne du site et de son environnement

Echelle : 1/7500

Source IGN : BDORTHO-Mission 2016

--- Limite du périmètre autorisé actuel

--- Limite du périmètre à ajouter à l'autorisation



Ravin de
Roche-Pierre

Creux du
Renard

Ravin de
la Bouzande

LARNAGE

D 163

D 163

D 163a



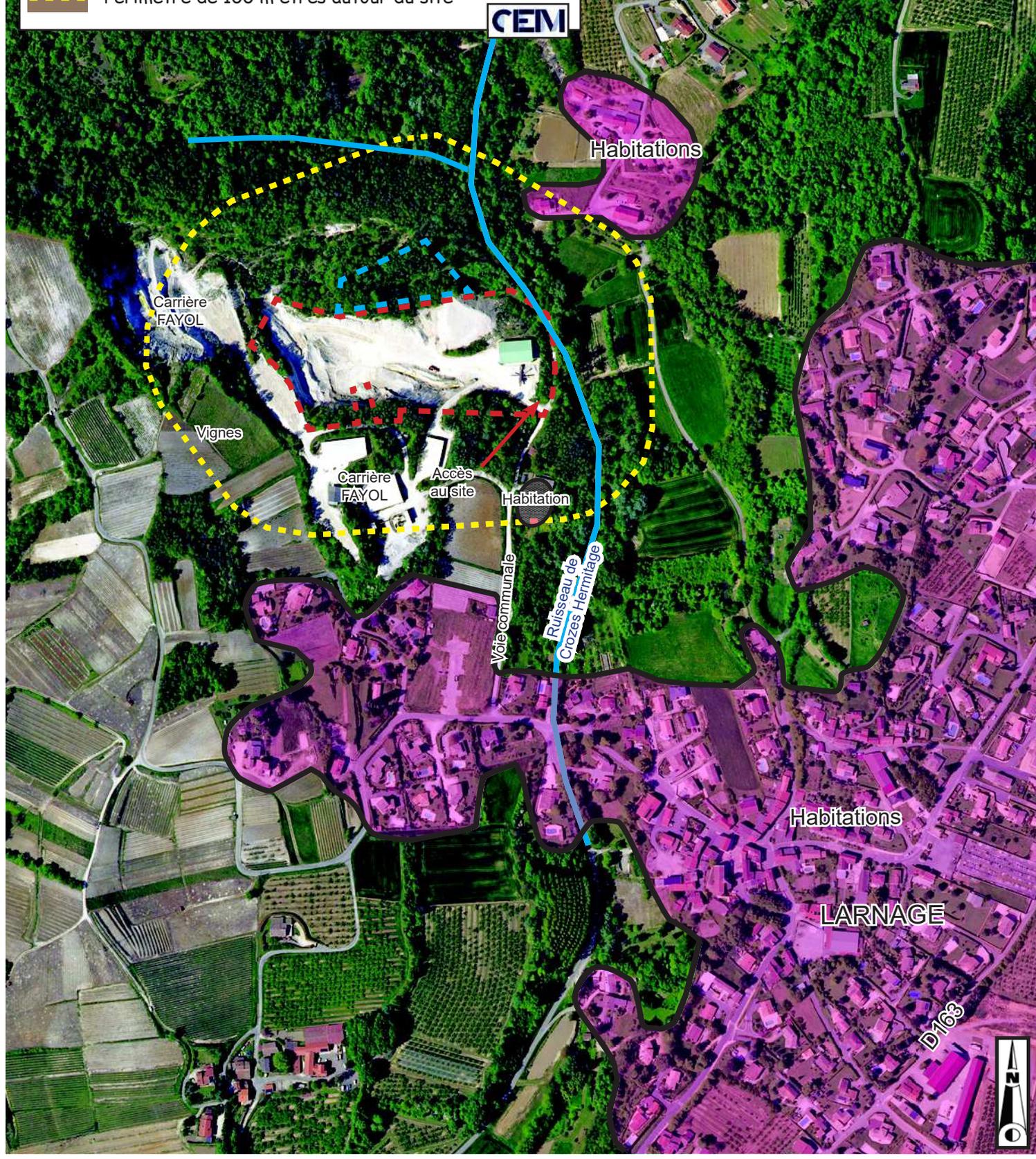
DELMONICO DOREL CARRIERES
Communes de LARNAGE (26)

Vue aérienne zoomée du site

Echelle : 1/5000

Source IGN : BDORTHO-Mission 2016

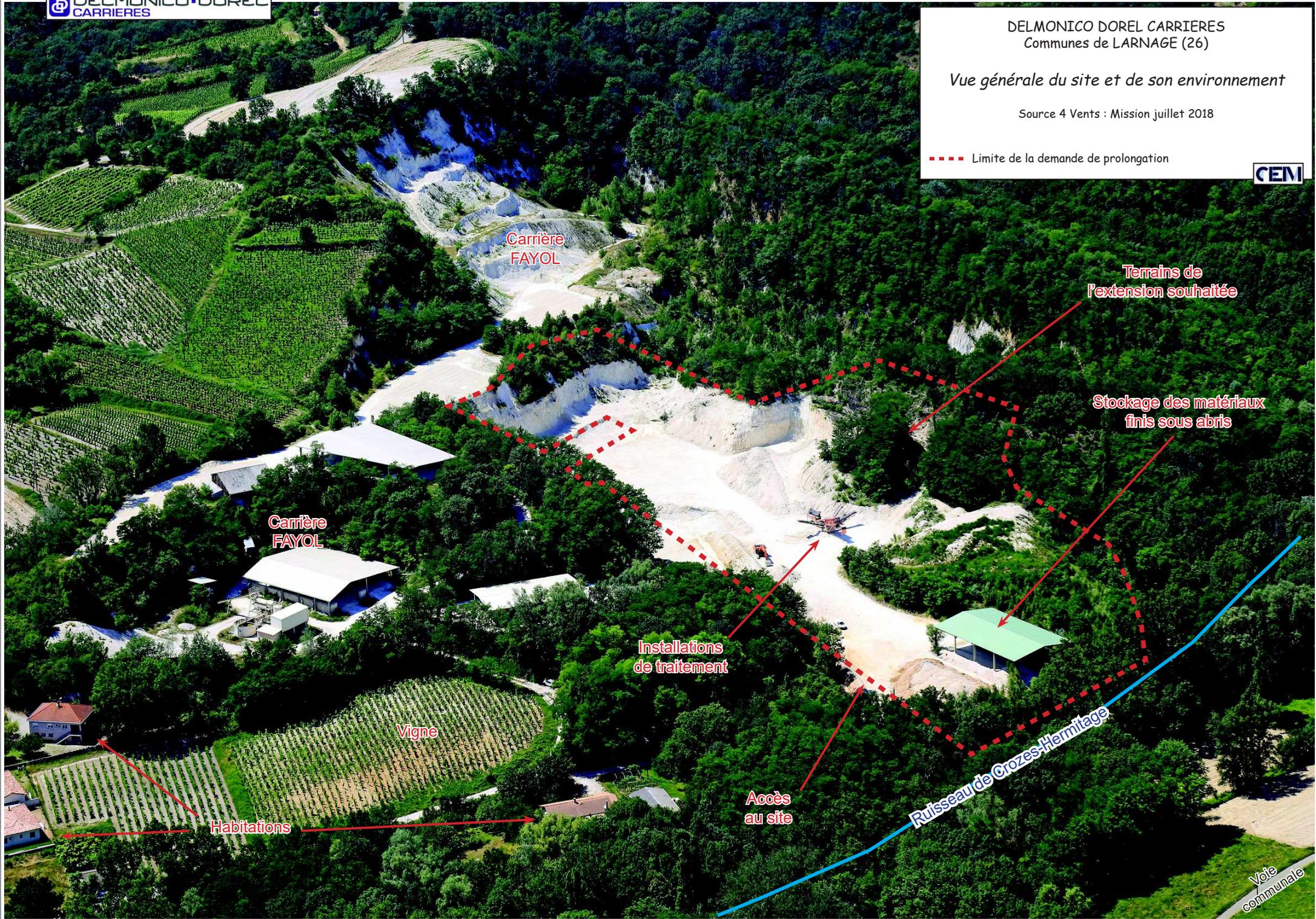
- Limite du périmètre autorisé actuel
- Limite du périmètre à ajouter à l'autorisation
- Périmètre de 100 m ètres autour du site



Vue générale du site et de son environnement

Source 4 Vents : Mission juillet 2018

--- Limite de la demande de prolongation



Carrière
FAYOL

Terrains de
l'extension souhaitée

Stockage des matériaux
finis sous abris

Carrière
FAYOL

Installations
de traitement

Vigne

Habitations

Accès
au site

Ruisseau de Crozes-Hermitage

Voie
communale